

# LES CLEFS DE LECTURE POUR LA COMMUNE DE FERRIERE-LA-PETITE

### **Définition du concept « Clefs de lecture » :**

Sont considéré comme « clefs de lecture » des éléments ou données simples, constitutifs de la complexité d'un territoire.

Etablir les clefs de lecture d'un territoire, c'est établir un outil de reconnaissance destiné à favoriser la compréhension et l'identification des spécificités spatiales d'un territoire.

La connaissance des clefs de lecture contribue à faciliter la lecture du territoire et sa compréhension. Elle ambitionne de faciliter la reconnaissance de son identité et d'en favoriser la lisibilité tant à l'intérieur, qu'à l'extérieur.

### **Préambule :**

Le présent document s'organise selon la même structure que le document nommé « les clefs de lecture du val de Sambre Transfrontalier », à savoir trois chapitres. Ce dernier est ici décliné et adapté à la précision du territoire d'une seule commune.

Chacun des chapitres rend compte d'éléments de connaissance variant selon les échelles spécifiques de lecture que sont l'échelle du paysage, l'échelle urbaine et celle de l'objet.

Les éléments figurant dans ce document ne prétendent pas à l'exhaustivité. Les différentes cartographies, les nombreuses photographies et les textes volontairement succincts ambitionnent de mettre en exergue les traits saillants de l'identité communale concernant les domaines liés au paysage, à l'urbanisme, à l'architecture et au patrimoine bâti et végétal.

Les « clefs de lecture de la Commune de Ferrière-la-Petite » ont été élaborées en croisant la connaissance du terrain avec la synthèse de certaines informations contenues dans différents documents :

-Commune de Ferrière-la-Petite, 1998, Etude d'amélioration du cadre de vie, 2 volumes (partie 1 : analyse - partie 2 : projet), A. Lecoeur, C. Debailly paysagistes, et N. T'Kint architecte,

-Commune de Ferrière-la-Petite, 2005, Etude, cadre de vie complémentaire, 2 volumes (Diagnostic et schéma directeur – propositions), A. Lecoeur, paysagiste et Inha'rchitectes, architecte du patrimoine,

-Commune de Ferrière-la-Petite, 2005, Etude environnementale, Diagnostic – Schéma directeur, B. E. Osmose,

-Les Paysages du Val de Sambre transfrontalier, 2006, Projet Européen BEAUrEGaRD,

-Etudes des potentialités urbaines et patrimoniales- Ferrière-la-Petite, 2005, Projet Européen BEAUrEGaRD.

LES CLEFS ...

1

POUR LA LECTURE DU  
PAYSAGE

# Une commune (qui se rattache principalement à) L'unité paysagère des vallons de Colleret :

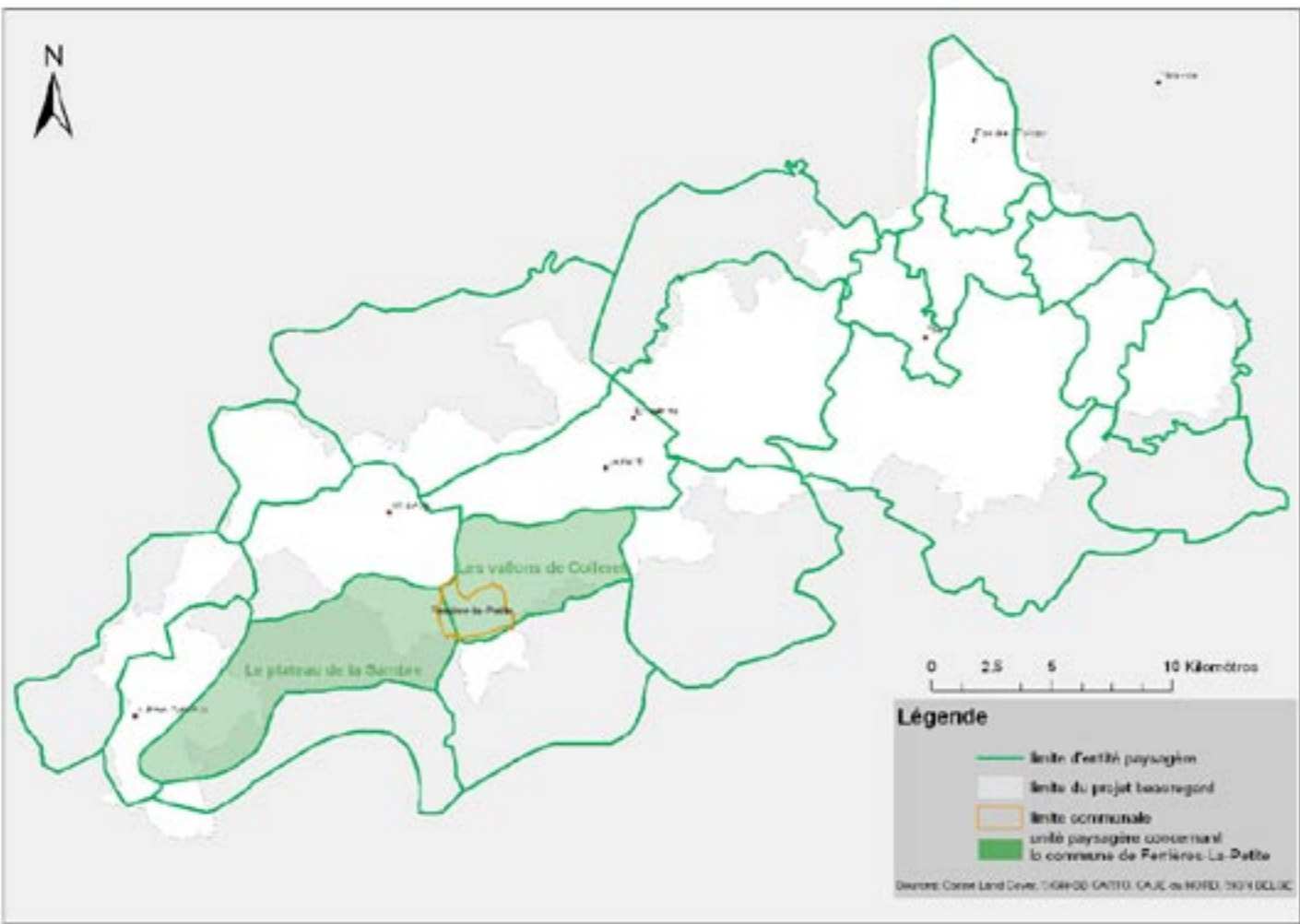
« Cette unité paysagère est isolée visuellement de la vallée de la Sambre par le cordon des boisements qui s'étire au sommet du versant de sa rive droite. Elle annonce déjà les paysages de la Fagne de Solre avec son caractère rural prédominant, sa forte présence végétale entrecoupée de champs ouverts, son relief vallonné et ses villages.

Cette partie de plateau est modelée par les différentes dépressions assez amples liées à la présence des ruisseaux de l'Escrière et du Quiévelon. Sur les pentes, on retrouve une maille bocagère un peu distendue, mais qui reste bien visible.

La présence des nombreux bois limite la profondeur des vues et ceci, malgré l'ouverture du champ visuel créée par des parties de plateau cultivé.

Les villages présentent des structures urbaines différentes; lâches comme à Ferrière-la-Petite, étalées dans une ambiance de dédale bocager comme à Colleret ou bien groupées comme à Cerfontaine et Ostergnies. »

A l'ouest, la vallée de la Solre, caractérisée par un paysage de prairies, de bocage et de bois assure la limite avec l'unité paysagère du plateau de la Sambre aux qualités très différentes.



La vallée de la Solre, marque la limite de l'unité paysagère des vallons de Colleret



Le paysage bocager de la vallée de la Solre. Au fond, la silhouette du bois de Maubeuge.



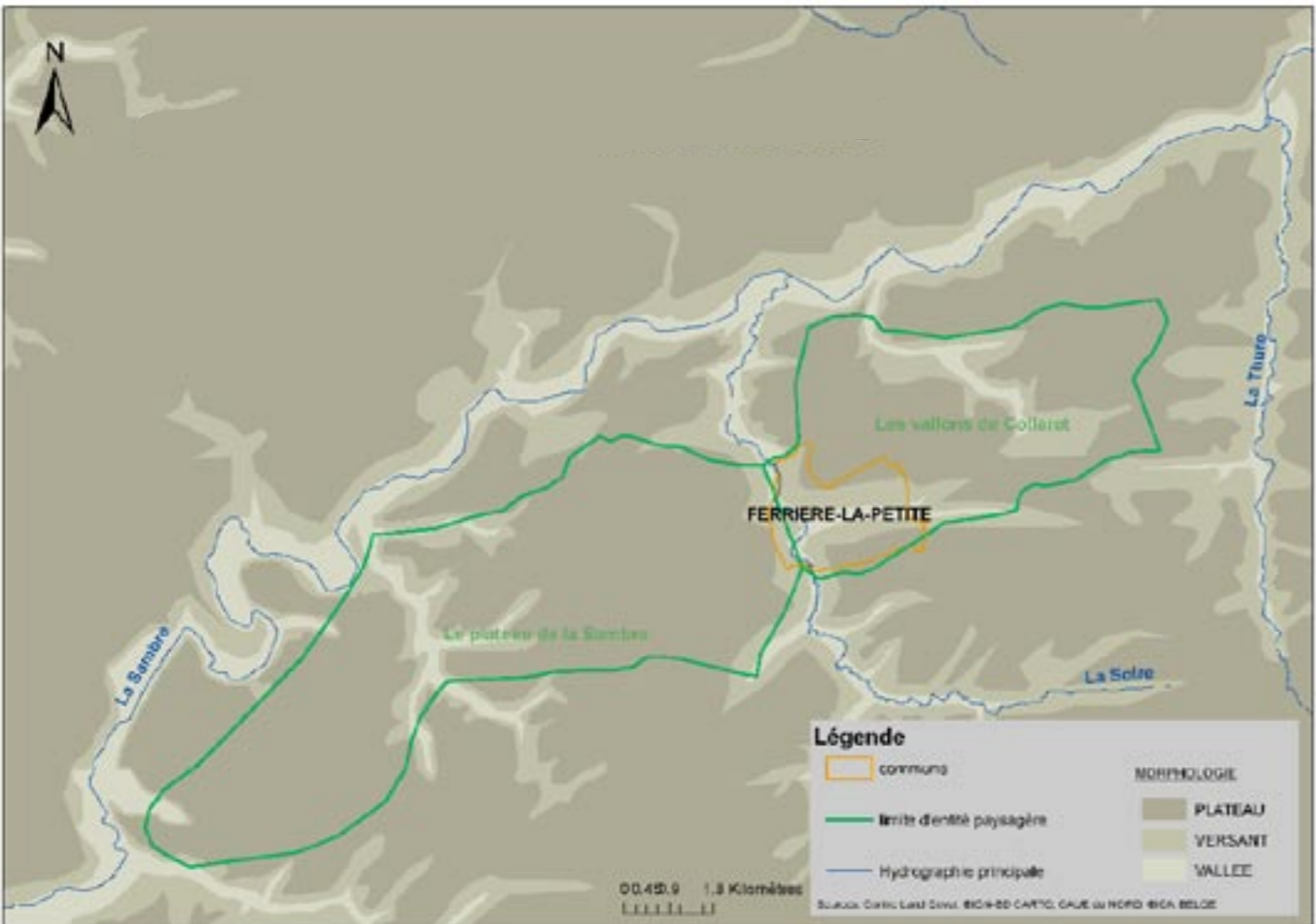
Trame bocagère, prairies permanentes et champs cultivés se répartissent sur le relief de la vallée du Quiévelon



Sur le plateau, les haies basses permettent la vision d'un paysage ouvert

# Une commune sur les versants d'un plateau incisé par 2 vallées qui confluent :

La commune de Ferrière-la-Petite est située au sud de la vallée de la Sambre. Elle occupe un plateau incisé par 2 vallées qui confluent : le ruisseau de Quiévelon orienté est-ouest et la rivière Solre orientée nord-sud.



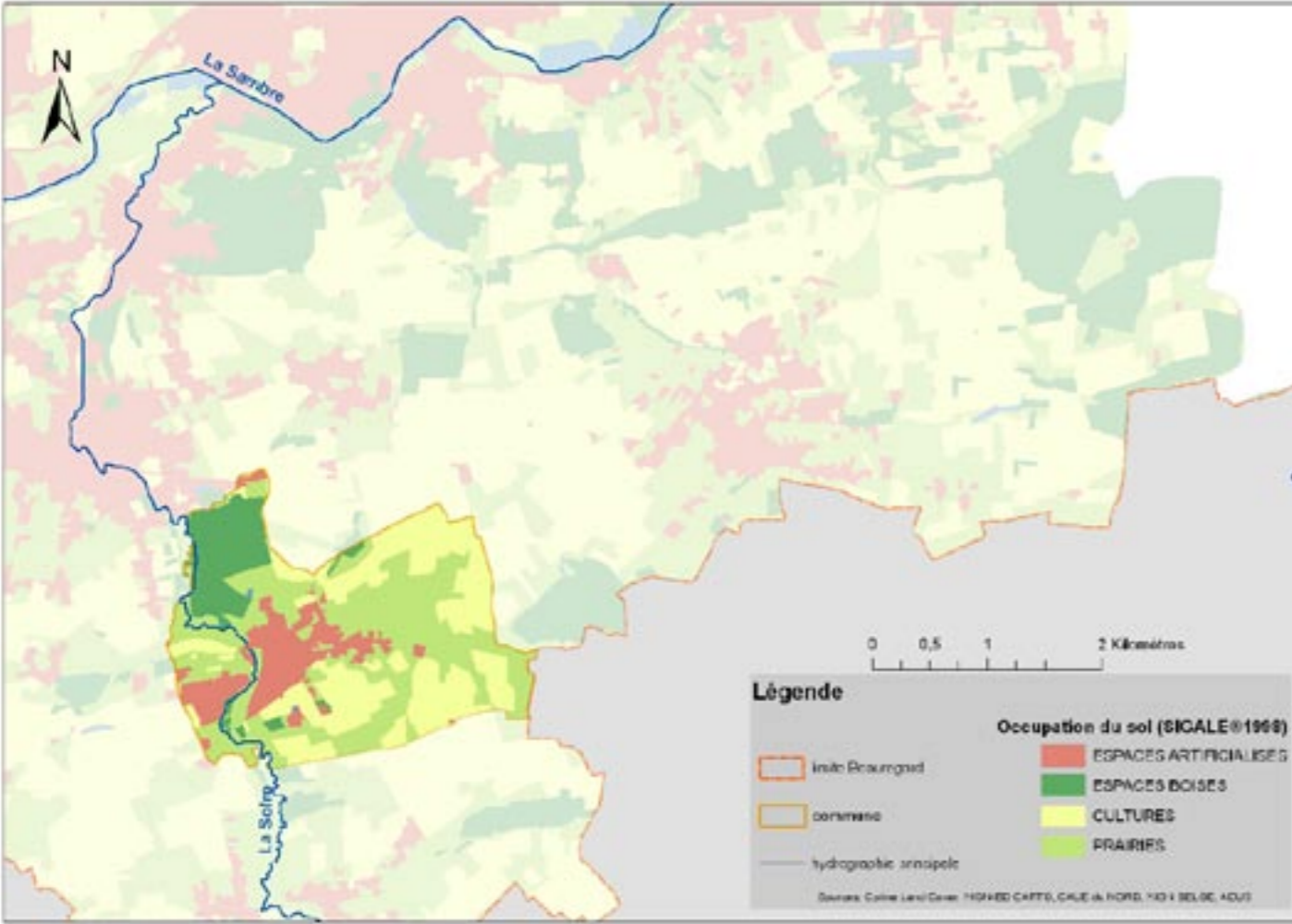
Le village dans la dépression marquant la confluence entre la vallée du Quiévelon et celle de la Solre



Le repli de la vallée du Quiévelon accueille le village.

# Une occupation du sol rurale, variée et équilibrée :

Les espaces bâtis présentent un fort caractère villageois, rural mais aussi résidentiel. Ils sont clairement détachés des grands secteurs agglomérés des bords de Sambre et de la basse Solre (Ferrière-la-Grande, Rousies). Cette séparation est matérialisée par de bois et de terrains agricoles. Les parties boisées (bois de Maubeuge) sont importantes et occupent le fond et le versant de la vallée de la Solre. Les parties vouées aux prairies équivalent en surface celles vouées aux cultures. Ces prairies, souvent bocagères, occupent les versants et les vallées, principalement à proximité des espaces bâtis. La présence du végétal (bois, haies, prairies, ...) constitue l'ambiance bucolique. La présence de nombreuses anciennes carrières de pierre est une particularité locale. Elles offrent à la vue leurs anciens fronts de taille. L'eau (rivière, ruisseau, étang) est un élément important de l'identité de la commune.



Depuis le plateau sud du village, celui-ci apparaît lové au pied du bois de Maubeuge dominé par les collines



La silhouette du village se découvre entre des talus plantés



Le long de la Solre, on retrouve une ripisylve, des prairies permanentes et des Charmes têtards



L'eau en mouvement (ici la Solre à l'amont de sa confluence avec le ruisseau de Quiévelon) marque l'identité de la commune



Parmis les espaces artificialisés, les anciennes carrières sont des espaces reconquis par la nature, leur présence est originale

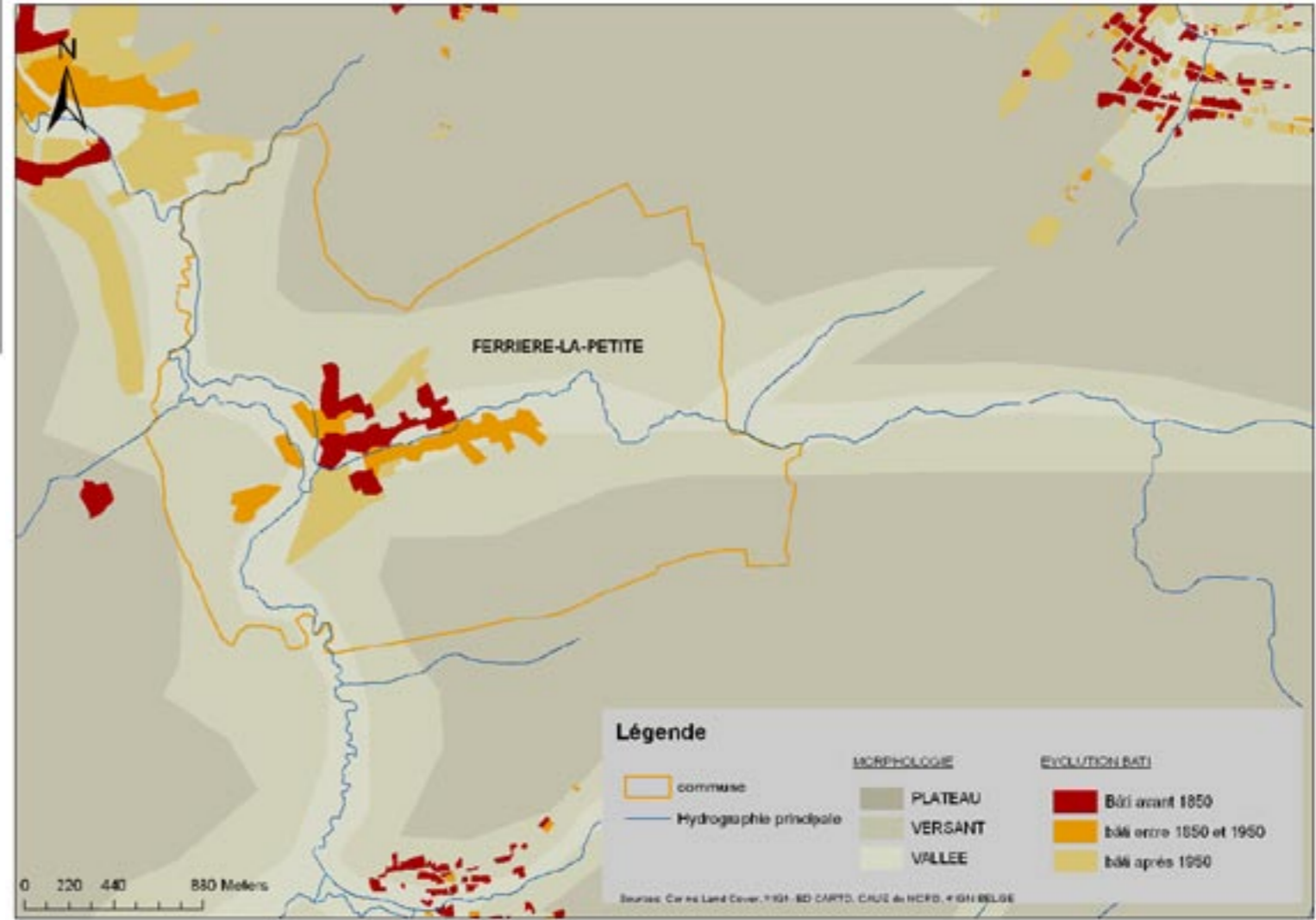
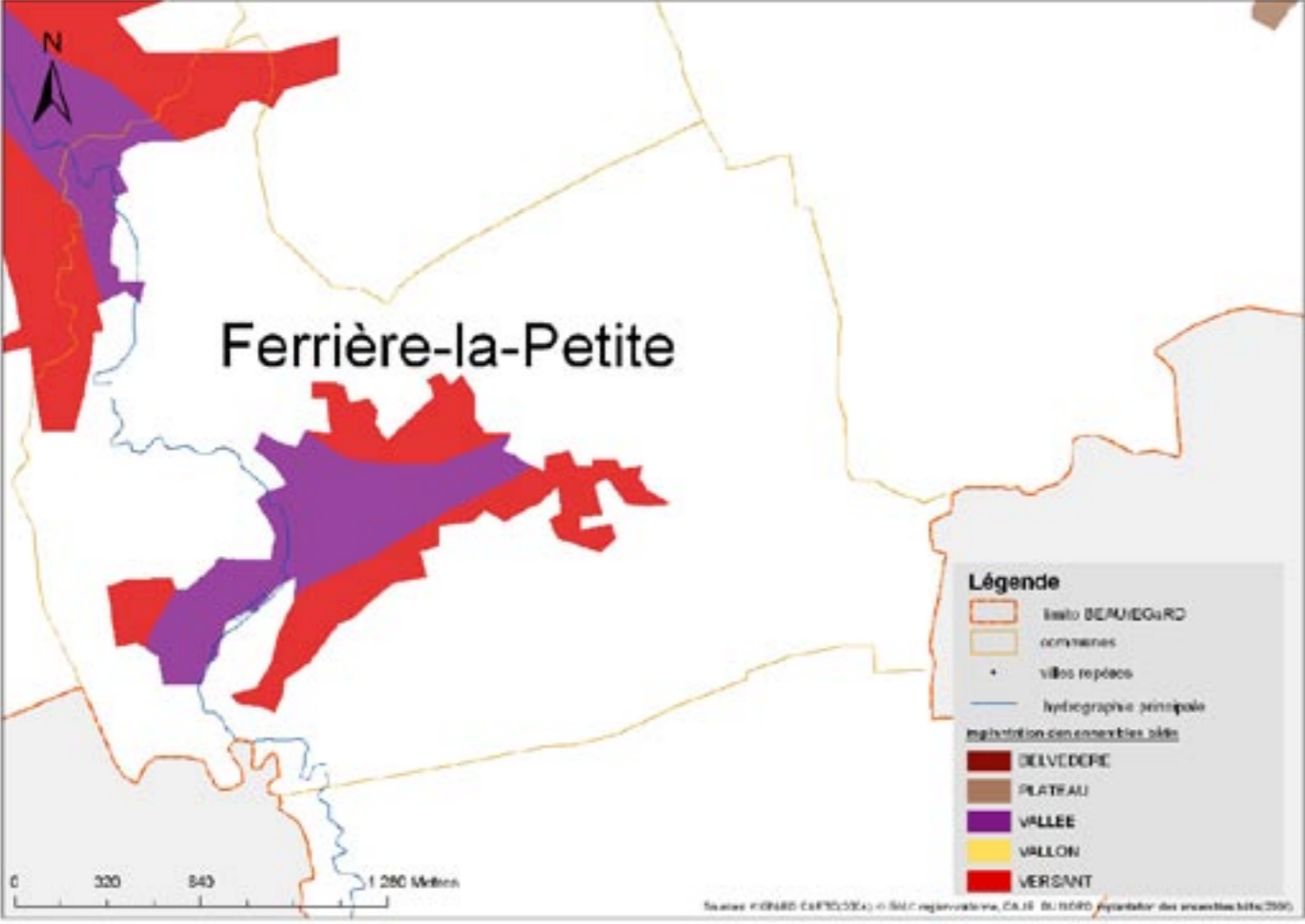
LES CLEFS ...

2

POUR LA LECTURE DE  
L'ECHELLE URBAINE

# E v o l u t i o n e t i m p l a n t a t i o n d u b â t i

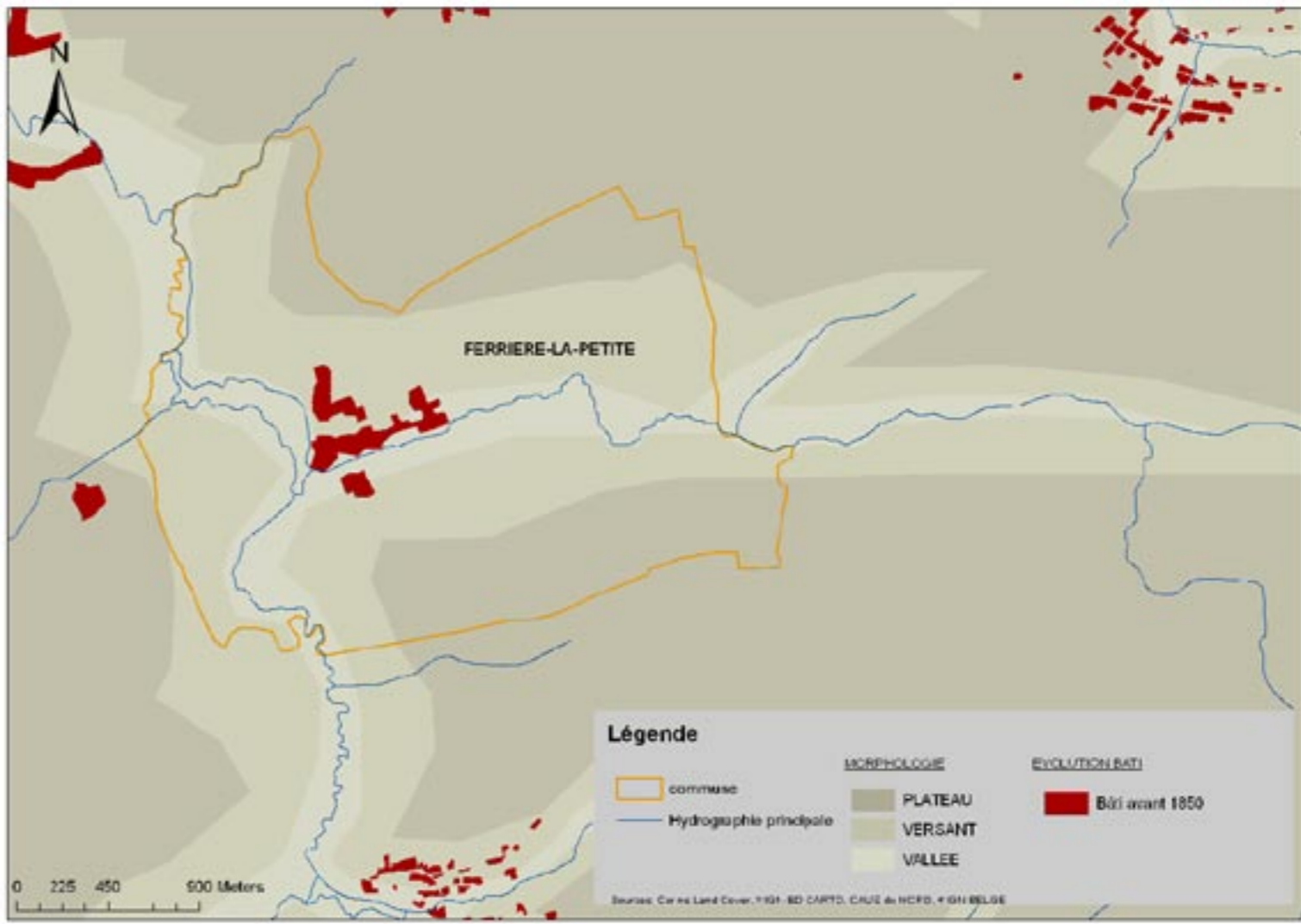
L'ensemble du bâti, dans ses limites actuelles, se développe sur les versants et le bord des cours d'eau (Solre et Quiévelon)  
 Lorsque l'on parcourt la commune de Ferrière-la-Petite, on remarque que le bâti que l'on y rencontre n'a pas été bâti à la même époque. A chaque époque, il correspond un secteur particulier aux caractéristiques du bâti spécifiques. La résultante de ce processus est l'existence d'ambiances urbaines relativement modulées. Néanmoins, la précision des cartographies ci-après ne permet pas d'estimer différents phénomènes tels que : l'interpénétration des époques (comme l'implantation d'une nouvelle construction sur la prairie située entre deux constructions plus anciennes), les phénomènes de renouvellement urbain (comme la reconstruction à un endroit déjà bâti précédemment) et les modifications structurelle ou d'usage des constructions plus anciennes.





# Les secteurs bâtis avant 1850 :

Le bâti d'avant 1850 se trouve de part et d'autre du ruisseau de Quiévelon. La rive droite (située au nord) est la plus largement bâtie.  
 La majorité de ce bâti se développe à proximité du cours du ruisseau de Quiévelon (secteur de l'actuelle Place du Général De Gaulle et de la Rue G. Péri).  
 Sur la rive gauche du Quiévelon, seuls les abords du château (actuelle Mairie, Rue de l'Eglise) sont construits  
 Une partie s'étend déjà sur le versant de la rive droite (rue H. Devorsine).



## Ambiance

Elle est caractérisée par le caractère rural et la présence importante de la pierre Bleue. Certaines constructions en pierre bleue ont depuis été rehaussées, pour faire face à l'augmentation de population. Les façades et autres extensions ont pu, depuis leur première érection, être profondément remaniées.



Place du général De Gaulle



Rue de l'Eglise



Rue Gabriel Péri

# Les secteurs bâtis entre 1850 et 1950 :

L'extension du bâti qui s'est opérée entre 1850 et 1950 s'est réalisée principalement sur la rive gauche du Quiévelon (secteur de la Rue Marx Dormoy) et seule l'extrémité est s'en distancie un peu (Rue de Quiévelon).

Le fait nouveau consiste en l'apparition de bâtis à proximité de la Solre, sans doute lié à l'arrivée du chemin de fer.

Sur la rive droite de la Solre, l'extension se fait dans la continuité du bâti préexistant.

Sur la rive gauche, l'occupation est plus forte. Ainsi, nettement à l'écart du noyau, le secteur de la Garenne (Rue R. Gilbert) s'établit à proximité des carrières de pierre et hors d'atteinte des crues.



Rue Marx Dormoy et la rue de Quiévelon

## Ambiance

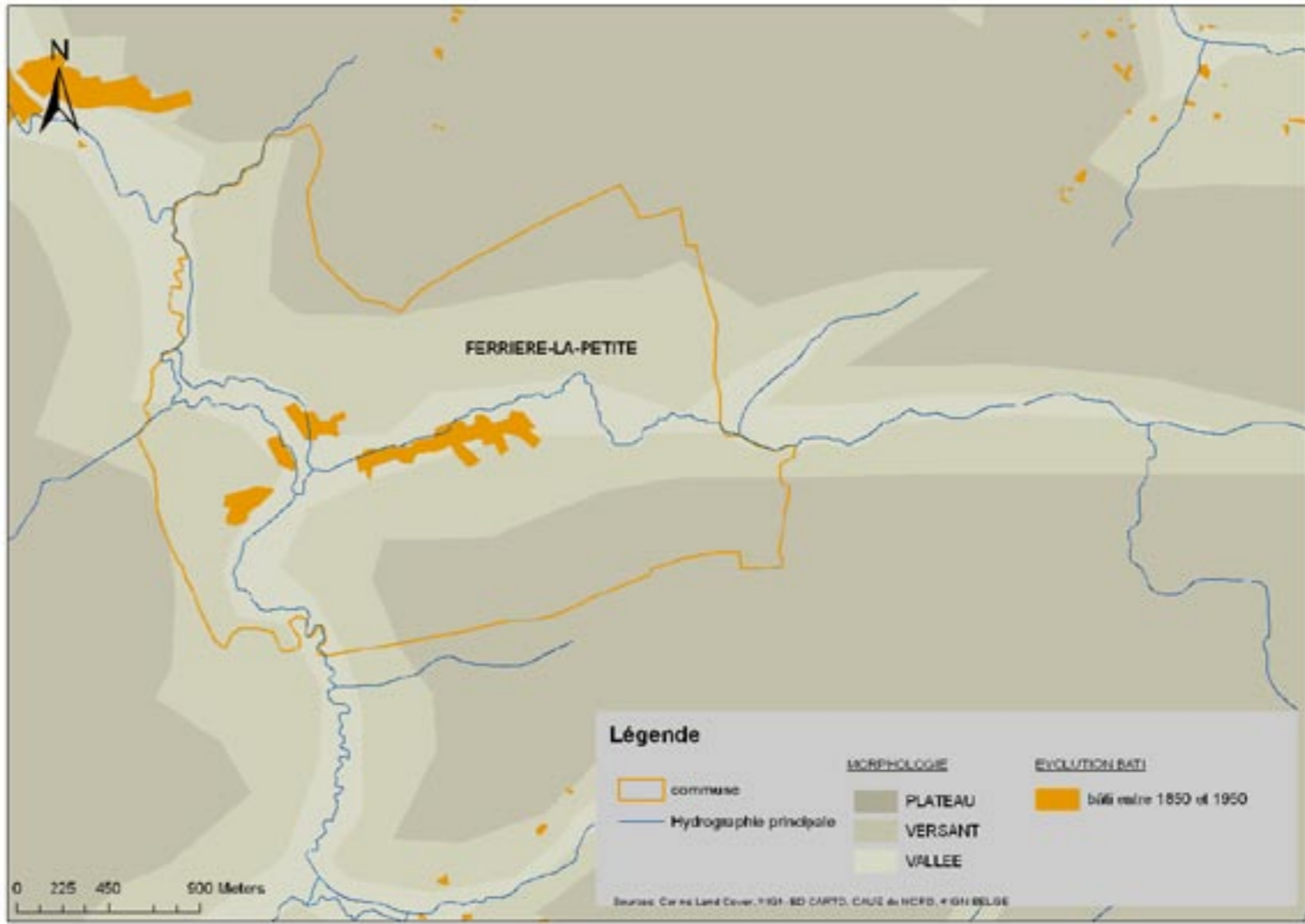
Les secteurs concernés apparaissent aujourd'hui comme des quartiers anciens. Le secteur de la Garenne présente un bâti aéré avec la présence de nombreuses petites maisons. L'extension le long de la rue Marx Dormoy et de la rue de Quiévelon regroupe une des nombreuses exploitations agricoles dont les volumes de bâtiments sont imposants.

A proximité de la Solre et de l'ancienne voie ferrée qui la longe, ce sont de vastes bâtiments d'activité qui s'imposent.

Ailleurs, de nombreuses constructions sont venues « remplir des vides » en alignant leurs façades le long des rues.



Quartier de la Garenne (Rue R. Gilbert)



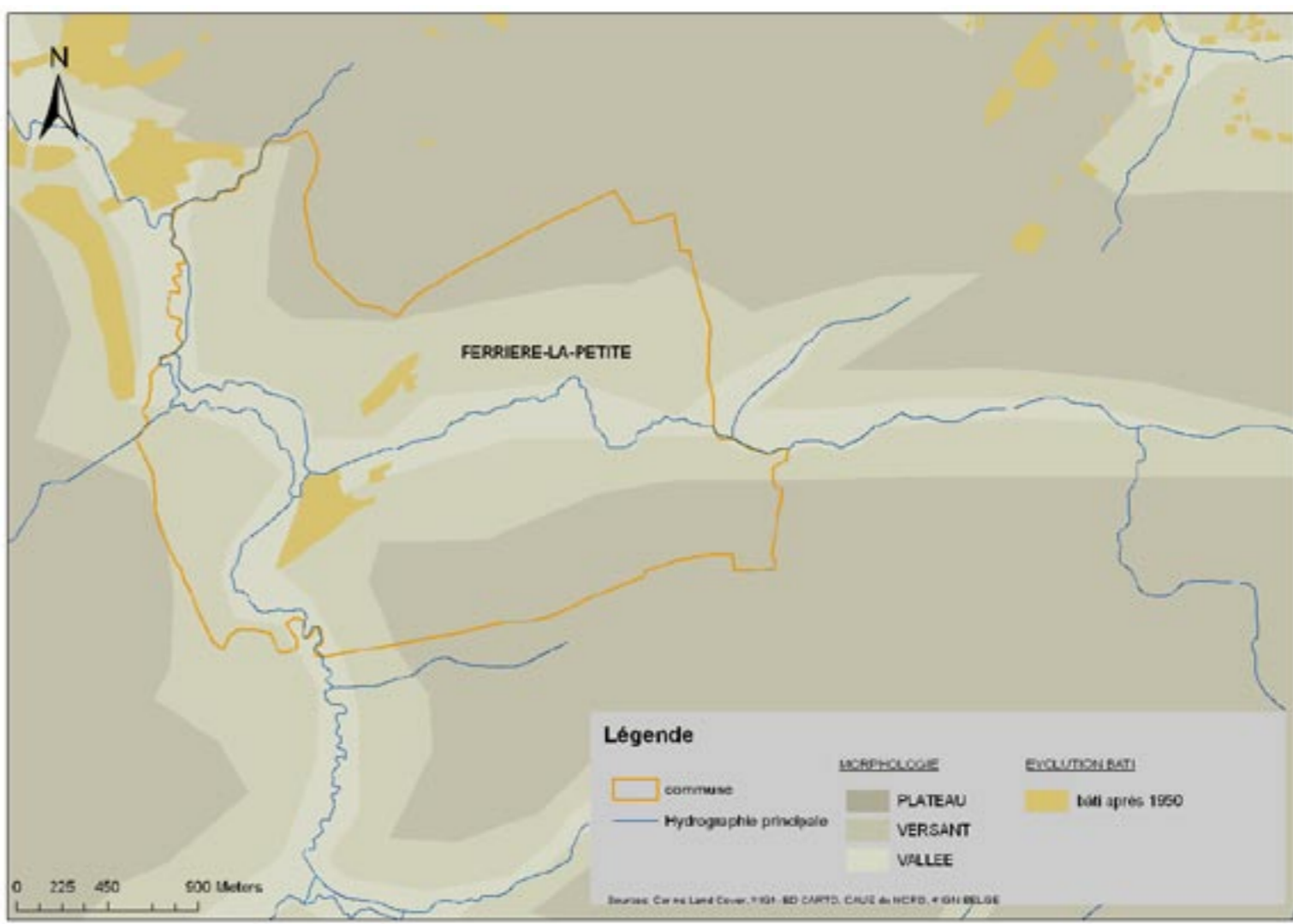
Silhouette de bâtiments d'activités implantés Rue Léo Lagrange

# Les secteurs bâtis après 1950 :

Les secteurs qui se sont ouverts à la construction depuis cette date ont principalement été dédiés à l'habitat résidentiel. Hormis les 41 logements locatifs du début des années 80 pour lesquels un plan a été établi, les nouvelles constructions se sont réalisées dans la continuité des secteurs bâtis précédents, en suivant les rues existantes.



Rue de Morlut



## Ambiance

Les constructions, qui sont principalement des habitations, sont généralement isolées sur leur parcelle et disposées en retrait par rapport à la chaussée. Ceci a pour effet de libérer à l'avant un espace jardiné et planté. Elles présentent le plus souvent un étage sous combles (parfois aménagés) et leurs façades sont de types variés.



Rue Kléber Delaporte (partie haute)



Les 41 logements locatifs de la Rue Léo Lagrange et de l'impasse Toothoudt



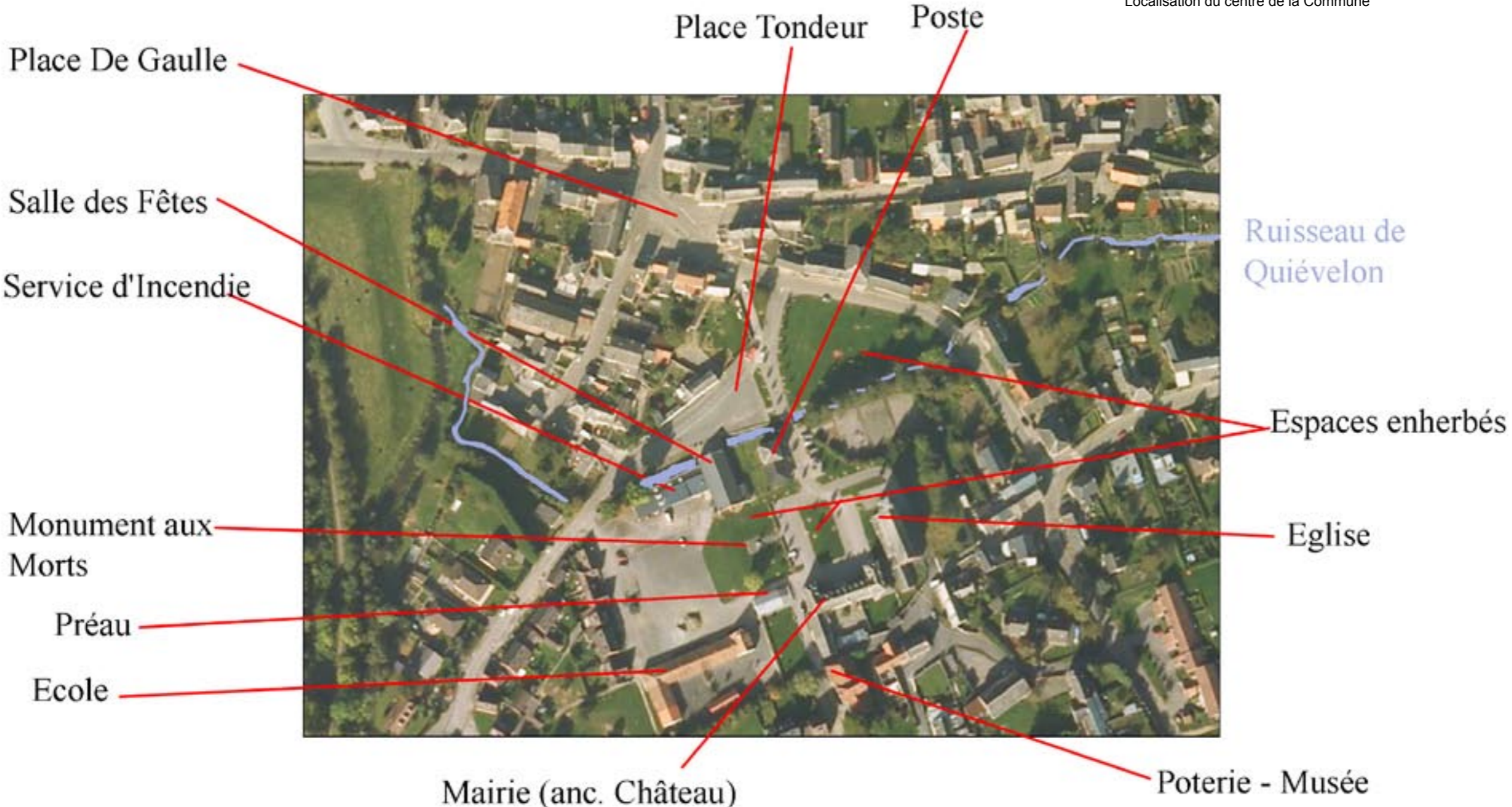
Rue des Cours

# Le centre :

A Ferrière-la-Petite, l'espace constituant « le centre » s'étend sur une superficie très importante. Hormis la présence d'une place aux dimensions modestes (Place du Général De gaulle) et accueillant les derniers commerces ; La spécificité de ce centre repose sur la présence de vastes espaces publics de part et d'autre des eaux vives du Ruisseau du Quiévelon (Place Tondeur, parvis de l'Eglise et de la Mairie, Place de la salle des fêtes,...). Ces espaces présentent deux faciès : « verts » pour certains ou très « minéraux » pour d'autres. Depuis quelques années, à la faveur d'aménagements judicieux, les surfaces minérales tendent à se réduire et on assiste à une augmentation des surfaces enherbées et plantées. Les différents équipements sont situés sur la rive gauche du Quiévelon. Ces équipements sont : la Mairie située dans l'ancien Château, l'Eglise, la Poste, les Ecoles communales, le Préau, le Musée-Poterie (ancienne poterie Gibon) dont les bâtiments et le four sont classés au titre des Monuments Historiques, le Service d'incendie et la Salle des fêtes). L'ensemble du centre offre un espace aéré facilement praticable par les véhicules ; il est aussi desservi par un ensemble de venelles. Seule la rive droite du Quiévelon présente un tissu bâti jointif. L'autre rive voit l'ensemble des équipements disposés d'une façon bien individualisée.

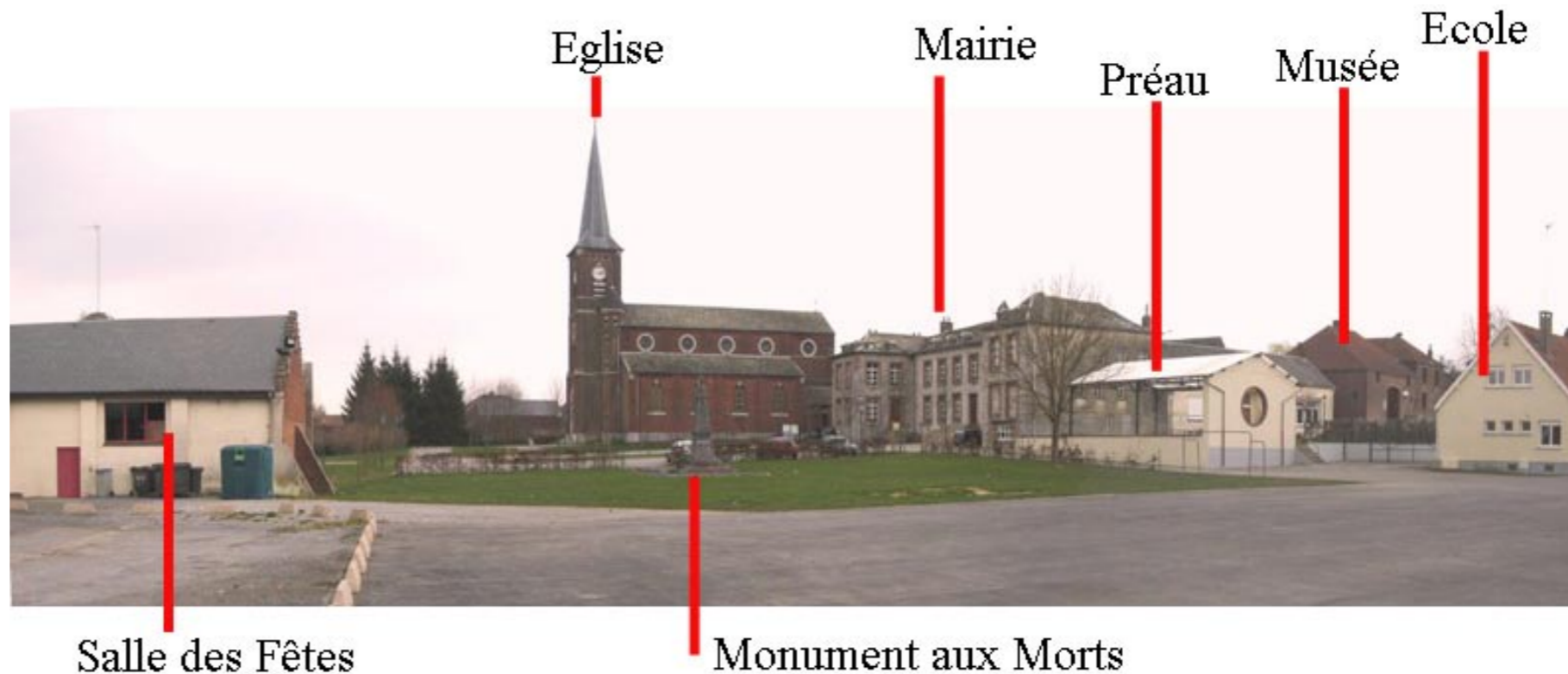
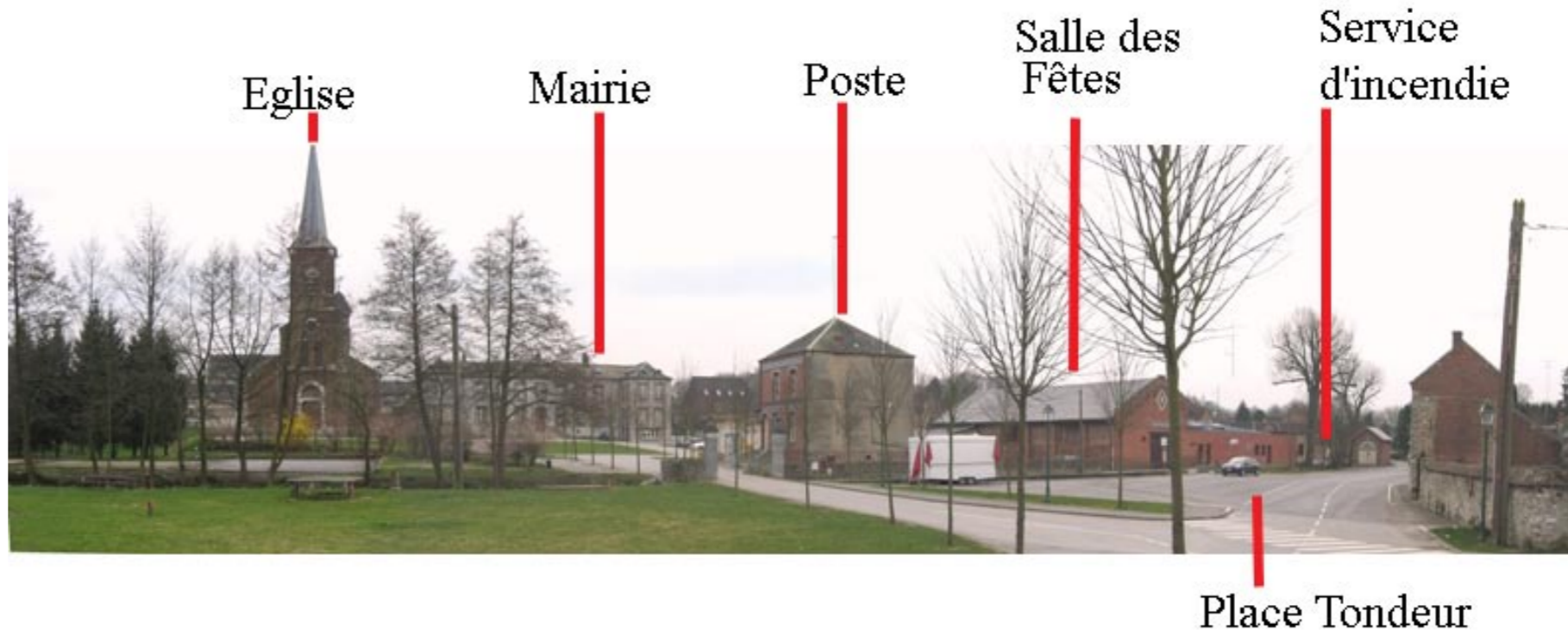


Localisation du centre de la Commune





**Vue 1** : L'avant plan révèle un vaste espace enherbé dans la continuité de la place Tondeur, a l'arrière plan, au-delà du ruisseau, on découvre la majeure partie des équipements



**Vue 2** : Cette vue révèle la légère pente du bas de versant de la vallée du Quiévelon sur lequel sont implantés les équipements et espaces publics constitutifs du centre



Le nouveau parvis enherbé de la Mairie



La plantation de jeunes Tilleuls souligne l'axe vers l'ancien château (actuelle Mairie)



La Place du Général De Gaulle (arrière-plan) se situe sur un léger promontoire en bas du versant dominant les espaces enherbés (avant-plan) situés le long du Quiévelon.



Le Quiévelon bordé par des Aulnes, à gauche l'aire de jeux sur l'espace enherbé et, à l'arrière-plan, le front bâti de la rue Marx Dormoy



La venelle aux Charmes têtards (tracé ancien conservé) relie le lotissement des 41 logements locatifs au centre



La venelle, qui relie directement la Rue Gabriel Péri à la Place Tondeur, descend vers le Quiévelon puis le longe

LES CLEFS ...

3

POUR LA LECTURE A  
L'ECHELLE DE L'OBJET

# L'illustration des types architecturaux :

La planche met en évidence les équipements et autres « monuments » de la commune (Cf. les résultats du sondage téléphonique). Elle illustre aussi une sélection de différents types de bâtiment, principalement des habitations, rencontrés sur la commune.

## Les bâtiments majeurs



L'Eglise



La Mairie



Le Préau



La poterie (Musée)



La Poste



La Salle des Sports



L'ancienne Gare



La Salle des Fêtes



L'ancien service d'incendie



L'ancienne Disco (ancien moulin)

## Le bâti agricole et les maisons de l'époque agraire



Grange en pierre bleue avec pignon et porche sur la rue



Ancienne maison de pierre rehaussée en brique



Ancien corps d'habitation de ferme rehaussé en brique



Grande maison rurale en pierre



Ancienne ferme en pierre avec petite rehausse transformée en habitation

## Les Maisons de l'époque industrielle



« Petite maison d'employé » au décor de façade art-déco



« Petite maison bourgeoise » en pierre bleue



« Petite maison bourgeoise » en brique avec grille en fer forgé



Rang de maison en brique

## Le bâti résidentiel récent



Habitations s'inspirant du bâti rural (brique et ardoise)



Habitat locatif au volume simple d'inspiration rurale



Petites maisons jumelées avec toits Mansart

# L'illustration des types végétaux :

La planche met en évidence une sélection de différents types de végétaux et structures végétales rencontrés dans la commune

## Les végétaux de l'espace rural



Le bois de Maubeuge au second plan, petite peupleraie et arbres isolés dans la vallée de la Solre



Talus enherbé et planté d'espèces ligneuses



Haie bocagère basse et Frêne isolé



Ligne de Charmes têtards entre 2 prairies



Végétation (fougère) poussant sur un affleurement rocheux



Silhouette du boisement de la redoute de Ferrière



Aulnes sur les berges de la Solre



Végétation ligneuse longeant l'ancienne voie ferrée, jeune alignement de Charmes



Pommiers de plein vent sur une prairie



Boisement sur une ancienne carrière de pierre

## Les végétaux de l'espace public



Ligne d'Aulnes le long du Quiévelon



« Place verte » et alignement de jeunes Tilleuls



Alignement de jeunes Tilleuls, Place tondeur



Jardin public (site de l'Hagnacroute)



Venelle bordée de Charmes têtards



Le Frêne de la Chapelle, rue Kléber Delaporte

## Les végétaux de l'espace privé



Plate bande plantée en pied de façade



Végétation persistante (conifères) des jardins privés



Jeune Noyer sur une parcelle du Centre



Chêne sur une parcelle privée dans le village



Végétation persistante sur un ancien usoir



# L'illustration de détails architecturaux :

La planche met en évidence une sélection de détails présents dans le paysage urbain de la commune qui révèlent la richesse créative, l'ingéniosité et les savoir-faire. La pierre y est un élément marquant.



Moellons de pierre bleue avec effet de rainure dans les joints épais et irréguliers



Murs en moellons de pierre



Maçonnerie de soutènement pour régler les différences de niveau liées à la pente



Encadrement des baies et chaînage d'angle en brique. Moellons en pierre bleue



Emmarchement double en pierre bleue et porte contemporaine en bois



Grille en ferronnerie et façade en pierre bleue



Façade blanchie et marquise en ferronnerie



Baie à arc surbaissé avec encadrement avec alternance de brique et pierre. Corniche denticulée. Niveau souligné par un cordon de pierre



Marquise en ferronnerie



Ornements de façade en faïence, corniche décorative et traitement de l'angle



Ornements de façade en faïence et brique de couleur



Pigeonnier



Clocheton et lucarne à croupe en ardoise (Mairie)



Œil de bœuf éclairant la nef de l'église contrastant avec la brique



Girouette du clocher de l'église et croix au sommet du toit